

Le 15 août 2013

Mme Maureen Murphy Rustad  
One Ocean a/s Marine Institute  
Réception — Rez-de-chaussée  
115 Ridge Road C.P. 4920  
St. John's (Terre-Neuve-et  
Labrador) A1C 5R3

M. Johan Joensen  
Fish, Food and Allied Workers Union  
C.P. 10 368 Hamilton Avenue  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 5H5

**Étude d'acquisition de données géochimiques et d'échantillonnage du fond marin de la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador de Nalcor Energy oil and gas, 2013-2018  
Début de l'évaluation environnementale**

Le 9 août 2013, Nalcor Energy Oil and Gas (Nalcor Energy) a présenté à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLOHE) une description de projet pour une étude d'acquisition de données géochimiques et d'échantillonnage. Le C-TNLOHE a déterminé que le projet nécessiterait une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* et de l'alinéa 134(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve-et-Labrador*, ci-après appelées les Lois de mise en œuvre.

La description de projet ci-jointe décrit les activités proposées pour une étude d'acquisition de données géochimiques et d'échantillonnage. Tous les ensembles de données ne seront pas acquis chaque année. Nalcor Energy propose de recueillir les données suivantes en 2013 : échantillonnage des eaux potentielles des fonds marins naturels (par prélèvement d'échantillons d'eau); collecte de carottes de fonds marins peu profonds à l'aide d'une méthode de carottes gravitaires à 20 emplacements; effectuer des mesures du débit thermique des fonds marins à l'aide d'une sonde thermique pour les mêmes 20 emplacements; et profileur de sous-fond aux emplacements peu profonds et de base seulement. Aucune donnée métocéanique ne sera recueillie au cours de la première année, 2013.

Le C-TNLOHE a déterminé que votre organisme est en la possession d'experts en environnement ou en pêche qui sont requis pour mener à bien cette évaluation.

La présente lettre vise, en vertu des Lois de mise en œuvre, à identifier les ministères ou organismes qui pourraient avoir une expertise et à établir un calendrier pour la réalisation d'un examen préalable, et à solliciter des commentaires sur l'ébauche du document d'établissement de la portée ci-joint.

***Moment de l'évaluation***

Le C-TNLOHE demande que l'examen préalable soit effectué le plus rapidement possible et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise	<b>Réponse au plus tard le 29 août 2013</b>
Examen de l'EE provisoire	Réponse environ 6 semaines après la réception du document.
Examen de l'EE ou de l'addenda révisé, au besoin	Réponse environ 2 semaines après la réception du document.
Préparation de la détermination de l'EE	3 semaines (peut commencer pendant l'examen) de l'EE finale ou de l'addenda); comprend l'examen de toutes les ébauches.

En vertu des Lois de mise en œuvre, le C-TNLOHE vous demande d'examiner les renseignements ci-joints et d'informer le C-TNLOHE de votre décision d'ici le **29 août 2013**. Si vous déterminez que vous êtes en possession de renseignements ou de connaissances d'un spécialiste ou d'un expert, veuillez aviser le C-TNLOHE de la nature de ces renseignements ou de ces connaissances et la personne à contacter pour obtenir de l'aide d'ici le **29 août 2013**.

Si aucune réponse n'est reçue de votre part à la date indiquée ci-dessus, le C-TNLOHE présumera que votre ministère ou organisme ne possède pas de renseignements ou de connaissances spécialisés ou d'experts.

### **Espèces en péril — Avis du ministre compétent en vertu du paragraphe 79(1)**

En vertu du paragraphe 79(1) de la Loi sur les espèces en péril (LEP), le C-TNLOHE informe par les présentes le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes de l'annexe 1 se trouveront probablement dans la zone de projet relevant de la compétence de le C-TNLOHE. Une détermination de la probabilité d'effets néfastes sur ces espèces sera effectuée au cours du processus d'examen préalable.

- En voie de disparition : Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)  
Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*)  
Baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)  
Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)  
Requin blanc (*Carcharodon carcharias*)
- Menacée : Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)  
Loup tacheté (*Anarhichas mineur*)
- Préoccupante : Loup atlantique (*Anarhichas lupus*)  
Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)  
Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur le document ci-joint ou souhaitez en discuter, vous pouvez communiquer avec moi au 709-778-1431 ou par courriel à l'adresse <dhicks@cnlopb.nlca>.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

*Original signé par Darren Hicks*

Darren Hicks Analyste en environnement

Pièces jointes

c.c. D. Burley